

# Invesco Morningstar US Energy Infrastructure MLP UCITS ETF Acc

A partir de 31 octobre 2023

Cette communication publicitaire est exclusivement destinée aux clients professionnels en France et aux investisseurs en Suisse. Les investisseurs devraient lire les documents légaux avant d'investir.



## Objectif du fonds

Invesco Morningstar US Energy Infrastructure MLP UCITS ETF Acc a pour objectif de fournir, à la hausse comme à la baisse, la performance de Rendement total de Morningstar MLP Composite Index, moins les frais.

Un investissement dans ce fonds est une acquisition de parts dans un fonds indiciel géré passivement, plutôt que dans les actifs sous-jacents détenus par le fonds.

## Informations sur les ETF

Date de lancement du fonds	15 mai 2013
Date de lancement de la classe d'actions	15 mai 2013
Frais courants <sup>1</sup>	0,50% p.a.
Frais de swap <sup>1</sup>	0,75% p.a.
Devise de base du fonds	USD
Devise de la classe d'actions	USD
Devise couverte	Non
Indice	Morningstar MLP Composite Index (USD)
Devise de l'Indice	USD
Ticker Bloomberg de l'indice	MSMLPCT
Méthode de réplique	Synthétique
Conformité avec les OPCVM	Oui
Umbrella fonds	Invesco Markets plc
Gestionnaire	Assenagon Asset Management S.A.
gardien	Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited
Domicile	Irlande
Traitement des dividendes	Accumulation
Code ISIN	IE00B94ZB998
WKN	A1T79J
VALOR	21426042
SEDOL	BCW3L52
Ticker Bloomberg	SMLP GY
Actif sous gestion	USD 242,47m
NAV par action	USD 103,62
Actions en circulation	462.201
Classification SFDR	Article 6

## Indicateur de risque

Risque le plus faible Risque le plus élevé



L'indicateur de risque est susceptible de changer, il est basé à partir des données disponibles au moment de la publication.

<sup>1</sup> Les frais courants comprennent les frais de gestion, de garde et d'administration mais excluent les frais de transaction tels que les frais de swap. Le coût total est la somme des frais courants et des frais de swap. Les coûts peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des devises et des taux de change. Consultez les documents juridiques pour plus d'informations sur les coûts.

## Risques d'investissement

Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer aux documents légaux. La valeur des investissements, ainsi que les revenus en découlant, vont fluctuer, ce qui peut en partie être le résultat des fluctuations des taux de change. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas la totalité de leur apport. La capacité du Fonds à suivre la performance de l'indice de référence dépend de la capacité des contreparties à assurer la performance continue de l'indice de référence conformément aux contrats de swap, et serait également affectée par tout écart entre le prix des swaps et le prix de l'indice de référence. L'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde des actifs ou agissant en tant que contrepartie de produits dérivés ou d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières. Le fonds peut être concentré dans une région ou un secteur précis, ou être exposé à un nombre limité de positions, ce qui pourrait entraîner des fluctuations plus importantes de sa valeur que pour un fonds plus diversifié. La valeur des actions et des titres liés à des actions peut être sensible à un certain nombre de facteurs, notamment les activités et les résultats de l'émetteur, ainsi que la conjoncture économique et les conditions du marché générales et régionales. Ce qui peut se traduire par des fluctuations de la valeur du Fonds. Le fonds peut acheter des titres qui ne font pas partie de l'indice de référence et conclura des contrats de swap pour échanger la performance de ces titres contre la performance de l'indice de référence.

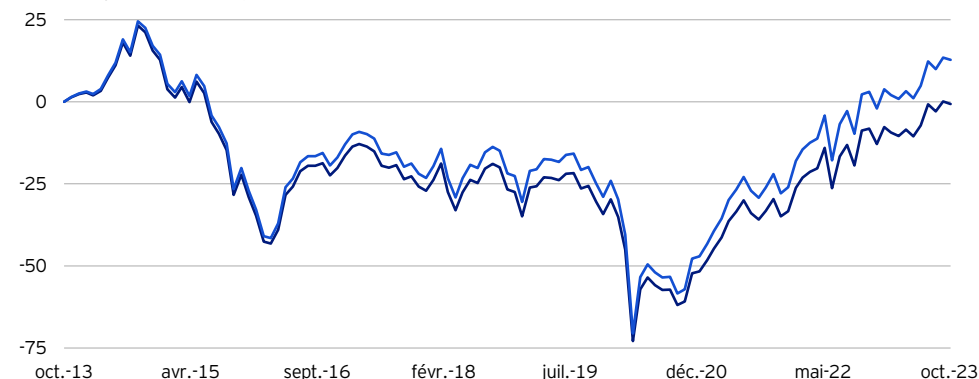
## A propos de l'indice

Le Morningstar MLP Composite Index est un indice financier composé de Master Limited Partnerships spécialisées dans le secteur de l'énergie («MLP»). Il cible 97% des plus importants MLP en termes de capitalisation boursière, et pondère les composants en fonction du montant total annuel des dividendes distribués et en limitant les pondérations individuelles à 10%.

Les performances passées ne sauraient présager des performances futures.

## Performance de l'indice, % de croissance sur les 10 dernières années

- Invesco Morningstar US Energy Infrastructure MLP UCITS ETF Acc
- Morningstar MLP Composite Index (USD)



## Performance cumulée au 31 octobre 2023 (%)

	3M	1Y	3Y	5Y	10Y	Date de création du fonds
ETF	0,08	8,86	153,40	35,45	-0,69	1,64
Indice	0,40	10,25	163,12	44,28	12,73	16,04

## Performance calendaire (%)

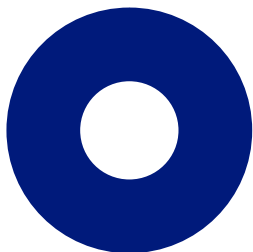
	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
ETF	30,70	38,09	-31,23	7,87	-14,57	-8,86	27,95	-37,06	1,45	-
Indice	32,34	39,84	-30,34	9,24	-13,48	-7,70	29,57	-36,26	2,77	-

## Performance sur 12 mois glissants (%)

	10.22	10.21	10.20	10.19	10.18	10.17	10.16	10.15	10.14	10.13
ETF	8,86	29,57	79,65	-43,72	-5,02	-1,19	-4,36	-0,23	-32,73	15,60
Indice	10,25	31,20	81,90	-42,99	-3,82	0,06	-3,15	1,04	-31,84	17,07

Source : Invesco, Bloomberg L.P., FactSet. La performance des ETF indiquée est calculée par rapport à la valeur liquidative, y compris les revenus nets réinvestis et déduction faite des charges courantes et des coûts de transaction du portefeuille, en USD. Les chiffres ne reflètent pas le cours réel des actions, l'impact de l'écart entre l'offre et la demande ou les commissions des courtiers. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises. La performance de la valeur liquidative de l'ETF diffère de celle de l'indice en raison des frais courants et des coûts de transaction du portefeuille et du fait que l'ETF ne détient pas nécessairement toujours tous les titres de l'indice dans leur pondération respective. Cet ETF ne facture pas de frais d'entrée.

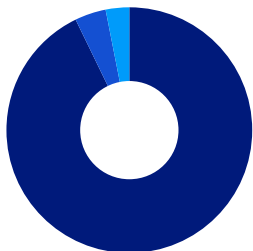
## Allocation géographique (%)



■ États Unis 100,0

Source: Invesco au 31 oct. 2023

## Allocation sectorielle (%)



■ Énergie 92,8  
■ Industrie 4,1  
■ Services publics 3,1

Source: Invesco au 31 oct. 2023

## Top expositions (%)

Nom	Poids
ENERGY TRANSFER UNT	10,20
ENTERPRISE PRODUCTS PARTNERS UNT	9,50
MPLX COM UNT	6,90
ALLIANCE RESOURCE PARTNERS UNT	5,90
PLAINS ALL AMERICAN PIPELINE UNT	5,60
WESTERN MIDSTREAM PARTNERS COM UNT	5,60
SUNOCO UNT	5,40
BLACK STONE MINERALS UNT	5,40
CHENIERE ENERGY PARTNERS UNT	5,20
NUSTAR ENERGY UNT	5,00

Source: Invesco au 31 oct. 2023

Veillez consulter le site [etf.invesco.com](http://etf.invesco.com) pour obtenir des renseignements sur les positions des ETP. Les positions sont susceptibles d'être modifiées.

## Informations importantes

Cette communication publicitaire est réservée exclusivement aux clients professionnels en France et aux investisseurs en Suisse.

Pour plus d'informations sur nos fonds et les risques qui y sont associés, consultez les documents d'informations clés (langues locales) et le prospectus (anglais, français, allemand), ainsi que les rapports financiers, disponibles à l'adresse suivante: [www.invesco.eu](http://www.invesco.eu). Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur [www.invesco.com](http://www.invesco.com). La société de gestion peut résilier les accords de commercialisation.

Cette communication publicitaire ne constitue pas du conseil d'investissement. Elle ne peut pas être considérée comme une recommandation d'acheter ou vendre une quelconque classe d'actif, valeur ou stratégie. Les dispositions réglementaires portant sur l'impartialité des recommandations d'investissement et des recommandations de stratégies d'investissement ne sont donc pas applicables et il en va de même des interdictions de négocier l'instrument avant publication.

Les parts ou actions de l'ETF UCITS acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'ETF UCITS. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi être amenés à supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur liquidative applicable lorsqu'ils achètent des parts ou actions et reçoivent moins que la valeur liquidative applicable à la revente.

L'ETF Morningstar US Energy Infrastructure MLP UCITS n'est ni sponsorisé, ni soutenu, ni vendu, ni promu par Morningstar UK Limited ("Morningstar"). Morningstar n'apporte aucune garantie implicite ou explicite aux détenteurs de l'ETF Morningstar US Energy Infrastructure MLP UCITS ou à quiconque sur l'opportunité d'investir dans des valeurs mobilières en général ou dans l'ETF Morningstar US Energy Infrastructure MLP UCITS en particulier. Le seul lien entre Morningstar et Invesco Markets Plc ou l'ETF Morningstar US Energy Infrastructure MLP UCITS est un contrat de licence concernant : (i) certaines marques commerciales de Morningstar; et (ii) l'ETF Morningstar US Energy Infrastructure MLP UCITS qui est déterminé, composé et calculé par Morningstar sans égard pour Invesco Markets plc ou de l'ETF Morningstar US Energy Infrastructure MLP UCITS. Morningstar n'a aucune obligation de prendre en considération les besoins de Invesco Markets plc ou de l'ETF Morningstar US Energy Infrastructure MLP UCITS pour déterminer, composer ou calculer l'ETF Morningstar US Energy Infrastructure MLP UCITS. Morningstar n'est pas responsable de, et n'a pas participé à, la détermination du prix et du montant de l'ETF Morningstar US Energy Infrastructure MLP UCITS ou à l'émission ou la vente de l'ETF Morningstar US Energy Infrastructure MLP UCITS ou à la détermination ou au calcul de l'équation par laquelle l'ETF Morningstar US Energy Infrastructure MLP UCITS est converti en trésorerie. Morningstar n'a aucune obligation ou responsabilité en lien avec l'administration, la commercialisation ou la promotion de l'ETF Morningstar US Energy Infrastructure MLP UCITS.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement, veuillez consulter le prospectus à jour.

Le représentant et le banquier domiciliataire en Suisse est BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16 8002 Zürich. Le prospectus, le Document d'informations clés et les rapports financiers peuvent être obtenus gratuitement du représentant. Les ETF sont domiciliés en Irlande.

Ce matériel a été communiqué par Invesco Investment Management Limited, Ground Floor, 2 Cumberland Place, Fenian Street, Dublin 2, Irlande et en Suisse par Invesco Asset Management (Schweiz) AG, Talacker 34, 8001 Zurich, Suisse.

## Glossaire

**Indice de référence:** Un indice par rapport auquel l'ETF est mesuré, en termes de performance relative, de risque et d'autres comparaisons utiles.

**Produits dérivés:** Les produits dérivés sont des instruments financiers dont les cours sont conditionnés par les variations ou les prévisions de cours d'un autre instrument financier qui est baptisé le «sous-jacent». Ces produits peuvent être utilisés à des fins de couverture ou de spéculation. Les produits dérivés les plus courants sont les certificats, les options, les contrats à terme et les swaps.

**Energy Master Limited Partnerships (MLP's):** Entités cotées en bourse qui ne sont pas assujetties à l'impôt sur les sociétés et dont la structure est destinée à encourager les investissements dans les ressources naturelles.

**ETF:** Fonds indicel coté en bourse (« Exchange Traded Fund »). Catégorie de fonds négociés sur une bourse de valeurs à l'image des actions ordinaires. Les ETF peuvent être achetés et vendus durant les horaires de négociation, à l'image des actions ordinaires, alors que d'autres catégories de fonds sont valorisées une seule fois par jour.

**Avec couverture:** Le résultat escompté est de réduire l'exposition du portefeuille à un risque spécifique, tel que le risque de fluctuation entre les taux de change des devises ("couverture de change").

**Méthode de répliation:** Stratégie employée par le fonds pour atteindre son objectif

**Swap:** Un swap est un contrat dérivé dans lequel deux parties conviennent d'échanger des flux distincts de flux de trésorerie ou de rendement.

**Répliation synthétique:** Les fonds synthétiques possèdent un portefeuille diversifié d'actions qui peut différer de l'indice de référence. L'ETF passe un contrat avec une ou plusieurs banques (chacune étant une contrepartie), qui acceptent de payer toute différence entre la performance du portefeuille et celle de l'indice, moins les frais applicables. Ces contrats sont connus sous le nom de swaps. L'utilisation de swaps assure un suivi précis de l'indice mais introduit un risque de contrepartie : si une contrepartie ne paie pas la performance de l'indice due en vertu du contrat de swap, le ETF se fiera plutôt à la performance de son portefeuille d'actions, qui pourrait être inférieure à celle de l'indice. L'exposition d'un ETF à une contrepartie de swap est limitée par la réglementation sur les OPCVM, et limitée davantage par les mesures que nous imposons.

**OPCVM:** Organismes de placement collectif en valeurs mobilières. Cadre réglementaire européen pour un véhicule d'investissement qui peut être commercialisé dans l'Union européenne.



## Glossaire

**Notation ESG des Fonds MSCI** : elle est conçue pour mesurer les risques et les opportunités ESG des participations sous-jacentes d'un fonds, permettant de classer ou de filtrer les fonds communs de placement ETF et sur une échelle de notation de AAA à CCC. Cette notation vise à assurer la transparence du fonds et à mesurer les caractéristiques ESG de l'ensemble du portefeuille. Elle est calculée comme une mise en correspondance directe des scores de qualité MSCI ESG avec les catégories de notation par lettres. Les leaders ESG sont des entreprises dont la notation ESG est AAA ou AA (les meilleures de leur catégorie), et les retardataires ESG sont des entreprises dont la notation ESG est B ou CCC.

**Score de qualité ESG du MSCI** : il est calculé comme la moyenne pondérée des Scores ESG des participations sous-jacentes. Il est évalué sur une échelle de 0 à 10, 0 et 10 étant respectivement le score le plus bas et le plus élevé possible. MSCI attribue un score aux participations sous-jacentes en fonction de leur exposition à 20 risques ESG importants propres à leur secteur et de leur capacité à gérer ces risques par rapport à leurs pairs. Ces scores ESG au niveau de l'émetteur correspondent à une note ESG au niveau de l'émetteur. Les notes sont basées sur les notations des entreprises ajustées au secteur, établies par MSCI.

**Couverture ESG en %** : c'est le pourcentage du fonds et de l'indice de référence pour lesquels la recherche ESG MSCI est disponible.

**Émissions CO<sub>2</sub> Périmètre 1** : les émissions directes de Périmètre 1 (tCO<sub>2</sub>e) d'une entreprise provenant de ses activités. Les données relatives aux émissions directes représentent la valeur finale, revue et approuvée par MSCI, basée sur la méthodologie MSCI, qui sélectionne la valeur exacte à partir des sources disponibles.

**Émissions CO<sub>2</sub> Périmètre 2** : les émissions indirectes d'énergie (tCO<sub>2</sub>e) d'une entreprise dans le cadre de ses activités. Les données relatives aux émissions indirectes représentent la valeur finale, revue et approuvée par MSCI, basée sur la méthodologie MSCI, qui sélectionne la valeur exacte à partir des sources disponibles.

**Intensité carbone totale** : mesure l'intensité carbone globale du fonds ou de l'indice et l'efficacité carbone associée à ses participations, sur la base de l'expertise carbone et de la recherche fournies par MSCI ESG Research. Elle utilise les mesures de l'intensité carbone au niveau de l'entreprise (Périmètre 1 + Périmètre 2) par million de USD de chiffre d'affaires. Pour les emprunts d'État, le calcul se fonde sur le total des émissions de dioxyde de carbone du pays par million de USD de PIB.

**Intensité carbone moyenne pondérée** : mesure l'exposition sous-jacente des fonds aux émetteurs à forte intensité de carbone détenus en portefeuille. Elle correspond à la moyenne pondérée des métriques d'intensité carbone de l'émetteur concerné : émissions de niveau 1 et 2 pour un million USD de revenus pour les obligations d'entreprise et total des émissions carbone par pays pour un million USD de revenus pour les obligations d'État.

**Indépendance du conseil d'administration** : pourcentage moyen pondéré de membres du conseil d'administration respectant les critères d'indépendances du MSCI.

**Femmes siégeant au conseil d'administration** : pourcentage moyen pondéré de femmes siégeant au conseil d'administration.

**SFDR** : s'inscrivant dans le cadre du plan d'action de l'UE pour la finance durable, le règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) vise à promouvoir la transparence en matière de durabilité, en veillant à ce que les acteurs du secteur des services financiers fournissent aux clients des informations cohérentes sur la durabilité des produits et services qu'ils proposent. Le supplément du fonds et le site Internet de la société de gestion contiennent d'autres informations relatives à la conformité au SFDR.

**Article 6** : Cet article oblige, en vertu du SFDR, soit à décrire la manière dont les risques liés à la durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement soit à expliquer les raisons pour lesquelles les risques liés à la durabilité sont jugés non pertinents.

**Fonds au sens de l'Article 8** : un fonds qui, conformément aux critères énoncés à l'article 8 du SFDR, promeut, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques et à condition que les entreprises dans lesquelles le fonds investit suivent des pratiques de bonne gouvernance.

**Fonds au sens de l'Article 9** : un fonds qui, conformément aux critères énoncés dans l'Article 9 du SFDR, a un objectif d'investissement durable.

Certaines informations sont la propriété de ©2023 MSCI. Reproduction autorisée; aucune autre distribution. Ce rapport contient certaines informations (les « Informations ») provenant de MSCI ESG Research LLC, ou de ses sociétés affiliées ou fournisseurs d'informations (les « parties ESG »). Ces informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne. Elles ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent servir de base ou de composant pour des instruments, produits ou indices financiers.

Bien qu'elles obtiennent des informations auprès de sources qu'elles considèrent comme fiables, aucune des parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document et toutes réfutent toute garantie explicite ou implicite, y compris les garanties de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier.

Aucune des informations MSCI n'est destinée à constituer un conseil d'investissement ou une recommandation pour prendre (ou s'abstenir de prendre) tout type de décision d'investissement et ne peut être invoquée comme telle, ni être considérée comme une indication ou une garantie de toute performance, analyse, prévision ou prédiction future. Aucune des parties ESG ne peut être tenue responsable d'erreurs ou d'omissions en lien avec les données contenues dans le présent document, ni de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris les pertes de profits), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

<sup>1</sup> L'indice est Morningstar MLP Composite Total Return Index.

<sup>2</sup> Le tableau de répartition des notes ESG n'inclut pas les positions de trésorerie et peut donc ne pas totaliser 100 %.

---

**MSCI ESG Business Involvement Screening Research** : fournit des recherches sur l'implication des entreprises dans les produits et les services, qui permettent aux investisseurs de filtrer les entreprises selon des critères spécifiques motivés par des considérations d'éthique, d'impact, de conformité ou de risque ESG.

**Les définitions sommaires de chaque filtrage d'entreprise sont les suivantes :**

**Violations du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC)** : pourcentage d'entreprises du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant violé les principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les données sont basées sur la recherche sur les controverses MSCI ESG Controversies et le filtrage en fonction du respect des normes internationales MSCI ESG Global Norms.

**Armes controversées** : pourcentage d'entreprises du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant une activité en lien avec des armes controversées, notamment les armes à sous-munitions, les mines terrestres, les armes biologiques et chimiques, les armes à uranium appauvri, les armes à laser aveuglantes, les armes incendiaires et/ou les fragments non détectables.

**Armes conventionnelles** : pourcentage d'entreprises du fonds ou de l'indice identifiées comme ayant une activité en lien avec des armes conventionnelles ou leurs composants, systèmes et services de support.

**Armes nucléaires** : pourcentage des entreprises du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires entiers, qui fabriquent des composants développés ou sensiblement modifiés pour être utilisés exclusivement dans des armes nucléaires (ogives et missiles), qui fabriquent ou assemblent des plateformes de livraison développées ou sensiblement modifiées pour la livraison exclusive d'armes nucléaires, qui fournissent des services auxiliaires liés aux armes nucléaires.

**Armes à feu civiles** : pourcentage de sociétés du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec les armes à feu, les munitions pour armes légères, y compris les automatiques et semi-automatiques pour le marché civil. La recherche exclut les produits vendus exclusivement pour les marchés militaire, gouvernemental et des forces de l'ordre.

**Tabac** : pourcentage de sociétés du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec les produits du tabac, tels que les cigares, les kreteks, le tabac sans fumée, le tabac à priser, le snus, le tabac dissoluble et le tabac à mâcher. Cela inclut également les sociétés qui cultivent ou traitent les feuilles de tabac brut.

**Charbon thermique** : pourcentage d'entreprises du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec l'énergie provenant du charbon ou qui tirent leurs revenus de l'exploitation du charbon thermique.

**Sables bitumineux** : pourcentage de sociétés du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec les sables bitumineux, en particulier, la propriété de réserves et les activités de production.

**Cannabis à usage récréatif** : pourcentage de sociétés du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec le cannabis à usage récréatif ou qui en tirent des revenus.

---

## Contact

### Services client

E-mail : [invest@invesco.com](mailto:invest@invesco.com)  
[etf.invesco.com](http://etf.invesco.com)

---

Publié par Invesco Investment Management Limited, Ground Floor, 2 Cumberland Place, Fenian Street, Dublin 2, Irlande.

Autorisé en Irlande et réglementé par la Banque Centrale d'Irlande.